



**Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard**

333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes

Tel : 04 66 76 95 70 ou 71 06 07 99 36 85

Email : [cgt@gard.fr](mailto:cgt@gard.fr)

Site : [www.cd30.reference-syndicale.fr](http://www.cd30.reference-syndicale.fr)

Facebook : [cgt cdgard](https://www.facebook.com/cgt.cd30)

## COMPTE RENDU MOUVEMENT SPHL 2021 le 15/04/2021

### Présents :

Pour l'administration : M. Pellegrini Directeur adjoint DGLog, Mme Garnier Chef de Sce SPHL, Mme Luquet RH, Mme Ville RH, Mme Barral DRH Relations Sociales.

Pour les organisations syndicales : CFDT 2 CGT 2

L'administration nous présente un tableau faisant apparaître 10 postes vacants dont deux sont disponibles depuis décembre 2020 !! Ce qui nous conduit à penser qu'il pourrait être envisager 2 mouvements de mobilité par an.

Pour la CGT, il nous semble que 10 postes vacants c'est peu. C'est pourquoi la CGT a demandé la communication du tableau des effectifs par lieu d'intervention. Le dernier tableau des effectifs de la collectivité transmis aux organisations syndicales ne fait pas apparaître ce détail. M. Pelligrini nous dit que ce tableau existe à la DGlog et se rapprochera de la DRH pour nous le transmettre.

M. Pellegrini nous dit qu'il y a eu à ce mouvement 11 candidatures de titulaires et que 8 ont obtenus satisfaction. Les 3 agents n'ayant pas été retenus se verront présenté en priorité les postes libérés.

Deux agents dont les locaux sont fermés ont été positionnés en priorité dans le respect des règles de la collectivité.

Si certains territoires comme le nord du département (couvre d'Alzon à St Julien les Rosiers) et le secteur Gard rhodanien (couvre Uzès à Roquemaure et Pont St Esprit) ont des difficultés à trouver des candidats, c'est qu'aussi les conditions de travail et notamment le manque de remplacements qui perdurent dans le temps et les kilomètres à parcourir entre les lieux d'interventions, sont excessifs.

Pour l'administration le regroupement des personnels dans les Centres d'exploitations ne conduisent pas à accroissement de travail pour les collègues du SPHL !!! Nous ne partageons pas du tout cette analyse.

L'administration est revenue sur l'allègement de charge de travail par rapport au développement du travail à domicile ou du télétravail. Or, les CMS sont ouverts, et dans les bâtiments administratifs les bureaux sont utilisés. La CGT reste très attentive à ce discours qui risque d'entraîner des suppressions de postes.

La CGT a soulevé :

- La problématique des distances parcourues dans la même journée par l'agent sur certains territoires
- La nécessité d'affecter des remplaçants par zone géographique.
- La problématique du référentiel, qui pour nous, met en difficulté les agents et détériore leurs conditions de travail.

Le syndicat CGT.